

De la délinquance juvénile à la criminalité adulte From juvenile delinquency to criminal adulthood

Marc Le Blanc

Volume 9, Number 2, November 1984

Regards sur les jeunes adultes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/030241ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/030241ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (print)

1708-3923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Le Blanc, M. (1984). De la délinquance juvénile à la criminalité adulte. *Santé mentale au Québec*, 9(2), 83–87. <https://doi.org/10.7202/030241ar>

Article abstract

Where is the continuity between the conduct of delinquent adolescents and the antisocial behavior of young adults ? In examining a sample of conventional teenagers with a sample of young delinquents, the pattern of the delinquent behavior during adolescence is analyzed: its precocity, duration, aggravation, activity and diversity. It is there shown that the nature of the illicit activities during adolescence is directly predictive of the extent and nature of the adult criminal behavior.

De la délinquance juvénile à la criminalité adulte

Marc LeBlanc*

Quelle est la continuité entre la conduite délinquante durant l'adolescence et l'activité antisociale des jeunes adultes? Nous servant d'un échantillon d'adolescents conventionnels et d'un échantillon de jeunes délinquants, nous analysons la stabilité de la conduite délinquante durant l'adolescence : sa précocité, sa durée, son aggravation, son activation et sa diversité. Par la suite, nous montrons que la nature de l'activité illicite à l'adolescence est directement prédictive de l'ampleur et de la nature de la criminalité adulte.

Les écrits, qui rapportent des données sur le développement de la conduite antisociale de l'enfant jusqu'à ce qu'il soit un adolescent puis un adulte, concourent à soutenir que cette conduite est relativement stable sur une période aussi longue. D'après l'hypothèse la plus courante (Loeber, 1982), plus virulente est la conduite antisociale plus stable elle se manifesterà à travers le temps. Plusieurs études ont démontré que les problèmes de comportement d'un enfant, ayant entre six et neuf ans, sont fortement associés à l'apparition ultérieure de la délinquance, plus particulièrement s'il perturbe la classe, et/ou est agressif, et/ou défiant, et/ou désobéissant, et/ou commence tôt à voler (Loeber et Dishion, 1983). Sur la question de la continuité des problèmes de comportement, Rutter (1980) conclut en disant qu'il est «clair, même si la forme ou le type du lien varie selon la nature du problème de comportement en cause, qu'ils se manifestent sous une continuité significative entre l'enfance et l'adolescence et l'âge adulte (Rutter, 1980, 76).

Nous aborderons donc dans cet article la question de la continuité des problèmes de comportement, plus spécifiquement de la délinquance à l'adolescence et l'âge adulte. Pour ce faire nous utiliserons deux échantillons : 470 pupilles du tribunal qui avaient, en moyenne, quinze ans en 1974, et 1 572 écoliers de l'Île de Montréal, ayant à la même époque, entre douze et seize ans. Ces deux

échantillons nous fournissent des données sur leur vie familiale et scolaire, leurs amis, leurs activités antisociales, ainsi que sur leurs caractéristiques psychologiques (Biron *et al.*, 1976, 1977; Fréchette, 1980).

STABILITÉ DU COMPORTEMENT DÉLINQUANT DURANT L'ADOLESCENCE

Les données, que nous avons amassées au cours de l'adolescence des sujets étudiés, montrent (tableau 1) que le comportement antisocial s'incruste facilement. Ainsi, 61 % des garçons, représentant l'ensemble des jeunes de douze à seize ans, ont affiché une stabilité dans leurs activités criminelles. En effet, 19 % d'entre eux ont commis de nombreux actes délinquants de façon continue et marqués par un degré significatif de gravité (vols par effraction, vols d'automobile, etc.). Par ailleurs, 42 % de ces adolescents ont commis plusieurs actes délinquants entre douze et dix-huit ans, sans toutefois perpétrer des actes aussi graves que dans le groupe précédent.

Pour leur part, 38 % des pupilles du tribunal comptent une activité délinquante sérieuse (allant jusqu'aux délits graves contre la personne), prolifique (comptant des dizaines, sinon des centaines, de délits) et persistante (s'échelonnant de la fin de l'enfance (8-10 ans) à la fin de l'adolescence, sans interruptions). De plus, 30 % des pupilles du tribunal manifestent, tout au cours de leur adolescence, une activité délinquante persistante et prolifique,

* L'auteur, Ph.D. (Crim.), est professeur titulaire à l'école de criminologie, Université de Montréal.

sans toutefois atteindre, dans les actes choisis, le degré de gravité qui caractérise le groupe précédent (Fréchette et LeBlanc, 1979; Fréchette et LeBlanc, inédit).

TABLEAU 1

La conduite délinquante au cours de l'adolescence

Chez les adolescents		Chez les pupilles du tribunal
activités intermittentes		
bénignes	39 %	32 %
activités continues de		
peu de gravité	42 %	30 %
activité continues,		
nombreuses et		
graves	19 %	38 %

En somme, pour la majorité des adolescents, la délinquance se manifeste à divers moments au cours de la période entre douze et dix-huit ans. En analysant plus en profondeur la dynamique de l'activité délinquante des pupilles du tribunal, nous avons identifié les composantes de cette activité qui conduisent à un enracinement criminel (Fréchette et LeBlanc, inédit).

Cinq mécanismes se conjuguent pour assurer cet enracinement dans la délinquance. Premièrement, la précocité de l'activité délinquante : l'âge moyen d'apparition de délits en séquence est de 10,5 ans. Il y a de plus une association entre une activité délinquante précoce et la conduite délinquante à la fin de l'adolescence : ainsi, plus les premiers délits sont précoces, plus l'activité délinquante devient quantitativement importante, plus qualitativement diversifiée et aggravée, en terme de tort fait aux victimes.

Deuxièmement, chez les pupilles du tribunal, l'activité délinquante demeure très stable, s'échelonnant en moyenne sur cinq ans pendant l'adolescence. Cette stabilité de la conduite antisociale est aussi associée à une certaine densité des activités ; 60 % des pupilles rapportent plus de dix infractions à la fois au début et à la fin de l'adolescence.

Troisièmement, la conduite délinquante s'aggrave suivant une dynamique décrite par Fréchette et LeBlanc, 1979. Il ressort qu'entre huit et dix ans, les pupilles du tribunal se sont adonnés à des menus larcins ; entre onze et treize ans, ils ont pratiqué le

vol à l'étalage et les vols simples et le vandalisme ; vers treize ans, les activités se sont aggravées et diversifiées : vols simples, désordres publics, vols sur la personne et vols par effraction ; finalement, à quatorze et quinze ans, ils ont pratiqué toute la gamme des délits, dont les plus graves : commerce de drogue, vols de véhicules automobiles, vols importants et attaques sur la personne.

Quatrièmement, l'enracinement dans la délinquance s'appuie sur un phénomène de densité. En effet, nous avons montré que plus le taux d'activités antisociales dans la vie était élevé, plus il y avait de possibilités que le sujet continue ses activités délinquantes longtemps. Ainsi, les garçons, qui commencent leur activité délictueuse à huit et neuf ans, accumulent une moyenne de 172 délits au cours de leur adolescence, alors que ceux débutant autour de seize ans commettent en moyenne 74 délits.

Cinquièmement, il a été établi que le fait de diversifier tôt son activité délinquante annonçait une conduite antisociale chronique ultérieure. En effet, plus des deux tiers des jeunes délinquants, rapportant cinq types de délits ou plus à quinze ans, continuent de produire une délinquance hétérogène à la fin de l'adolescence.

Ces cinq mécanismes illustrent la continuité de la conduite antisociale dans le temps, continuité qui est d'autant plus solide que l'activité délinquante a été prolifique tôt. La précocité, la stabilité, l'aggravation, la densité et la variété des activités délinquantes sont autant de phénomènes qui supportent individuellement l'enracinement criminel. Ensemble, ils constituent un indice solide que cette délinquance se transformera en criminalité à l'âge adulte. Voyons si c'est le cas.

DE LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE À LA CRIMINALITÉ ADULTE

Lorsque l'on aborde la question du rapport entre la délinquance juvénile et la criminalité adulte, on tente habituellement d'identifier la proportion des sujets qui manifesteront des tendances vers la perpétration de délits à l'âge adulte. Nous sommes en mesure d'identifier cette proportion de criminels potentiels chez l'ensemble des adolescents de Montréal, de même que chez nos pupilles du tribunal.

11,46 % des adolescents de l'Île de Montréal, âgés de douze à seize ans en 1974, ont été trouvés coupables d'une infraction au Code criminel entre dix-huit et vingt-deux ans. 11,46 % des adolescents sont donc devenus des criminels à l'âge adulte, avec toutes les possibilités de conduites antisociales que cette désignation implique. Des données comparables ont été obtenues à partir d'autres populations d'adolescents : 13,7 % en Suède (Janson, 1982); 14,9 % en Angleterre (Wadsworth, 1975). Si l'on considère des périodes plus longues et des populations de composition raciale différente, on obtient une proportion de 23 % à Philadelphie (Wolfgang *et al.*, 1974).

En somme, la probabilité de commettre une infraction passé dix-huit ans est assez semblable dans diverses sociétés occidentales. Les adolescents de l'Île de Montréal ne se démarquent pas significativement des autres; pour des individus nés au début des années soixante-dix, il n'y a qu'un écart de 2 % entre la Suède et le Québec. Ces comparaisons ne sauraient résoudre la question suivante : onze pour cent d'individus qui doivent vivre avec un dossier criminel et un casier judiciaire : est-ce le signe de l'échec d'une société?

Chez les 470 pupilles du tribunal que nous avons suivis, le taux de criminalité est de 72,9 %. Donc près des trois quarts ont récidivé après dix-huit ans. Ces jeunes avaient été évalués, condamnés, placés et traités dans nos internats. Habituellement les criminologues (Wolfgang *et al.*, 1979; West, 1982) assument qu'un peu plus de la moitié des jeunes déclarés délinquants, par les tribunaux pour mineurs, sont recondamnés de nouveau à l'âge adulte. Ce taux supérieur de 72,9 % que nous avons obtenu peut s'expliquer par le fait que notre échantillon de pupilles ne compte que des adolescents placés en probation ou en internat; ceux qui ont été condamnés à une amende ou à d'autres mesures ne sont pas ici représentés. Malgré cette réserve, il n'en demeure pas moins que le taux de récidive passé dix-huit ans est un signe que nos tribunaux et nos moyens de réadaptation ne peuvent assumer leur rôle de protection de la société ou de réadaptation avec plus de succès que d'échecs.

Maintenant que nous avons identifié les taux de criminalité adulte pour l'ensemble des adolescents et pour un groupe spécifique de jeunes délinquants, il convient de se demander quel est le lien entre la

nature de l'activité délinquante à l'adolescence et la conduite criminelle à l'âge adulte. Nos analyses de l'activité délinquante au cours de l'adolescence (Fréchette et LeBlanc, 1979; Fréchette et LeBlanc, inédit) nous ont amenés à distinguer quatre modèles de conduite antisociale, en mettant en perspective l'ensemble de ces activités tout au long de l'adolescence. Ces quatre modèles de conduite sont la délinquance intermittente, la délinquance explosive, la délinquance persistante mineure et la délinquance persistante grave.

Le premier modèle comprend l'activité délinquante qui se présente sous la forme d'un épisode unique : quelques infractions de gravité mineure et localisées dans le temps. Le deuxième modèle comporte des actes plus nombreux, localisés dans le temps et de gravité diverse. Le troisième modèle se singularise par des actes qui perdurent durant l'adolescence; ils sont assez nombreux et ils gravitent autour des vols par effraction. Enfin le quatrième modèle, qui inclut le plus grand nombre de sujets, implique une activité délinquante importante : celle-ci commence tôt, se manifeste par une grande variété de délits et tend à causer un tort de plus en plus considérable, particulièrement en s'attaquant directement aux individus. Le tableau 2 présente la proportion des adolescents qui, dans chaque modèle de conduite délinquante, manifestent, passé dix-huit ans, une activité criminelle et de la violence.

TABLEAU 2

*Conduite délinquante à l'adolescence
et criminalité adulte*

Conduite délinquante	Criminalité adulte	Criminalité violente
intermittente	54,5 %	15,6 %
explosive	62,1 %	25,5 %
persistante mineure	87,3 %	53,9 %
persistante grave	94,9 %	58,9 %
Total	79,9 %	33,9 %

La lecture du tableau 2 nous porte à conclure que plus le degré de délinquance est élevé durant l'adolescence plus la probabilité de criminalité adulte est grande. Ainsi un pupille du tribunal qui avait été

reconnu délinquant, en raison d'une activité délictueuse intermittente, a 54,5 % de chances d'avoir un casier judiciaire adulte. À l'opposé, un pupille du tribunal, qui était enraciné dans la délinquance de manière à présenter une activité persistante et grave, a 94,9 % de chances d'être condamné pour une infraction criminelle à l'âge adulte. Les autres modèles de conduite délinquante à l'adolescence, à mi-chemin entre ces deux extrêmes, présentent des taux de criminalité adulte qui sont, respectivement, de 62,1 % et de 87,3 %. Bref, si la délinquance juvénile est le moins persistante, l'adolescent concerné a 87 % et plus de chances d'être condamné après l'âge de dix-huit ans.

Les données sur la violence faite à autrui (assauts divers, homicides, vols à main armée, etc.) montrent encore davantage le lien continu qui existe entre la délinquance juvénile et la criminalité adulte. Ainsi, l'adolescent caractérisé par une délinquance intermittente a 15,6 % de chances de récidiver par la violence à l'âge adulte ; par ailleurs, l'adolescent marqué par une délinquance persistante grave a quatre fois plus de chances de commettre un acte de violence passé dix-huit ans (58,9 %). Il est aussi prouvé que la délinquance persistante, qu'elle soit grave ou non, conduit à un taux de plus de 50 % de criminalité adulte sous forme de violence.

CONCLUSION

Deux faits ressortent des données que nous venons de présenter : la conduite délinquante actuelle, particulièrement à l'âge adulte, peut facilement être prédite à partir des activités délictueuses à l'adolescence ; la continuité de l'activité délinquante ; même pendant l'adolescence, suffit pour qu'on puisse considérer la première récidive comme un signe probable de criminalité adulte. Quelles sont les implications de ces faits pour la prévention, l'évaluation et le traitement ?

À partir des données que nous avons analysées (Fréchette et LeBlanc, 1979 ; Fréchette et LeBlanc, 1980 ; Fréchette et LeBlanc, inédit) nous pouvons repenser l'approche de la prévention telle qu'elle est généralement soutenue. Vu que la conduite délinquante durant l'adolescence est surtout transitoire et insignifiante pour la vie future des mineurs et qu'elle ne s'appuie pas sur des dysfonctionnements psychologiques et sociaux, il convient, pour

contrôler le niveau de délinquance de la majorité des adolescents, d'avoir recours à des programmes spécifiques de prévention : améliorer la supervision des parents, ajuster les programmes scolaires, adapter les loisirs aux besoins des jeunes, revoir la programmation à la télévision.

Parallèlement à ces programmes généraux, une attention particulière doit être portée à l'enracinement criminel, aux jeunes qui adoptent un style de vie délinquant. L'application d'actions préventives doit se faire très tôt, parce que la délinquance est précoce et qu'elle prend racine dans des conditions de socialisation inadéquates, dues au manque d'habiletés des parents concernés à assumer leur fonction éducative au sein de la société. Pour prévenir le style de vie délinquant, il faut identifier très tôt les sujets à risque, soit, au plus tard, au début du cours élémentaire. Le traitement de ces enfants et de leurs familles conduit à un succès plus certain si l'enfant est jeune et si les modèles de conduites ne sont pas encore incrustés (selon les travaux de Patterson *et al.*, 1973, 1979, 1982, entre autres).

Concernant l'évaluation des jeunes référés aux organismes de contrôle social (Direction de la protection des jeunes, Tribunal, etc.) ou d'aide sociale (Centres de services sociaux, Centres locaux de services communautaires, etc.), les données, rapportées dans cet article, sur la continuité de la conduite délinquante, permettent de croire qu'il est possible d'identifier rapidement les mineurs susceptibles d'avoir une carrière criminelle à l'âge adulte ou un épisode criminel passé dix-huit ans. Les signes précoces d'une activité délinquante prolifique qui va en s'aggravant sont les indices les plus importants à considérer, si l'on veut réaliser un diagnostic pertinent.

Concernant le traitement des jeunes délinquants, rappelons que certaines méthodes sont plus efficaces avec certains types de jeunes délinquants, y compris ceux qui s'enracinent dans l'activité délinquante (LeBlanc, 1983). Il convient donc d'ajuster le plus possible le programme choisi aux caractéristiques du jeune en cause ; qui plus est, il faut expérimenter systématiquement de nouvelles formes d'interventions, car celles dont nous disposons sont généralement inefficaces pour la majorité des jeunes délinquants, les trois quarts d'entre eux récidivant à l'âge adulte.

Nos commentaires sur la prévention, l'évaluation et le traitement de la délinquance des mineurs mettent en exergue un principe fondamental: la délinquance chronique doit être traitée tôt; et une stratégie: une approche différentielle doit être adoptée, approche qui permet de distinguer différents types de délinquance et d'y ajuster des modèles d'intervention particuliers.

RÉFÉRENCES

- BIRON, L., CAPLAN, A., LeBLANC, M., 1975, *La construction de l'échantillon de cueillette des données et leur préparation*, Montréal, Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile.
- BIRON, L., CAPLAN, A., LeBLANC, M., 1977, *La relance: échantillonnage, cueillette et préparation des données*, Montréal, Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile.
- FRÉCHETTE, M., 1981, *Portrait de la délinquance. Rapport final de la recherche diagnostic et pronostic de la délinquance*, Montréal, Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile.
- FRÉCHETTE, M., LeBLANC, M., 1979, *La délinquance cachée à l'adolescence*, Montréal, Cahier 1, Inadaptation juvénile, Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile.
- FRÉCHETTE, M., LeBLANC, M., 1980, *Pour une pratique de la criminologie: configuration de conduites délinquantes et portraits de délinquants*, Montréal, Cahier 5, Inadaptation juvénile, Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile.
- FRÉCHETTE, M., LeBLANC, M., inédit, *La délinquance à l'adolescence*, Chicoutimi, Gaëtan Morin.
- JANSON, C.G., 1982, *Delinquency among Maladapted Boys*, Suède, Project Maladaptation, 17, University of Stockholm.
- LeBLANC, M., 1983, *Boscoville: la rééducation évaluée*, Montréal, Hurtubise, HMH.
- LOEBER, R., 1982, The Stability of antisocial and delinquent child behavior: a review, *Child Development*, 53, 1431-1446.
- LOEBER, R., DISHION, T., 1983, Early predictors of male delinquency: a review, *Psychological Bulletin*, 94, 1, 68-99.
- PATTERSON, G.R., 1982, *Coercive Family Processes*, Eugène, Castelia.
- PATTERSON, G.R., FLEISHMAN, M.J., 1979, Maintenance of Treatment Effect: some considerations concerning family systems and following data, *Behavior Therapy*, 10, 168-185.
- PATTERSON, G.R., REID, J.B., 1973, Intervention for families of aggressive boys: a replication study, *Behavior Research and Therapy*, 11, 383-394.
- RUTTER, M., 1980, *Changing Youth in a Changing Society*, Cambridge, Harvard University Press, 76.
- WADSWORTH, M., 1975, *Roots of delinquency*, Oxford, Martin Robertson.
- WEST, D.J., 1982, *Delinquency: its Roots, Careers and Prospects*, London, Heineman.
- WOLFGANG, M.C., FIGLIO, R.M., SELLIN, T., 1972, *Delinquency in a Birth Cohort*, Chicago, University of Chicago Press.

SUMMARY

Where is the continuity between the conduct of delinquent adolescents and the antisocial behavior of young adults? In examining a sample of conventional teenagers with a sample of young delinquents, the pattern of the delinquent behavior during adolescence is analyzed: its precocity, duration, aggravation, activity and diversity. It is there shown that the nature of the illicit activities during adolescence is directly predictive of the extent and nature of the adult criminal behavior.